BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 500

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

433 655 644 RCS Lyon.
RCR DECO FRANCE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000000.00 EUR.
Adresse : 59, Rue De l'Abondance, Lyon Business Center, 69003 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : La Société PLACEO, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.003.978,00 euros, dont le siège social est situé 59 Rue de l'Abondance LYON BUSINESS CENTER 69003 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 477.803.076, La Société RCR DECO FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est situé 59 Rue de l'Abondance Lyon Business Center 69003 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 433.655.644, Envisagent la fusion par absorption de la Société RCR DECO FRANCE, Société absorbée, par la Société PLACEO, Société absorbante. La société absorbante et la société absorbée sont toutes deux détenues à 100% par la Société RCR INDUSTRIAL FLOORING SLU, Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.904.100 euros, dont le siège social est à Calle Mirasierra, Num. 5 Planta 2 Puerta A 28220 MAJADAHONDA (MADRID ESPAGNE), régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MADRID sous le numéro B88551650, Société mère. Conformément aux dispositions des articles L. 236-3 et R. 236-2 du Code de commerce, le projet de fusion a été établi en date du 30 septembre 2026. Ce projet prévoit la transmission universelle du patrimoine de la Société RCR DECO FRANCE, Société absorbée à la Société PLACEO, Société absorbante, à l'expiration du délai de trente (30) jours suivant la publication par les Sociétés Participantes des présents avis de fusion, au niveau juridique, comptable et fiscal, avec un effet différé au 31 décembre 2026 à 23h59, sans échange d'actions et sans rapport d'échange, en raison de la détention intégrale du capital par la société mère. Les éléments de l'actif et du passif de la Société RCR DECO FRANCE, Société Absorbée seront transmis sur la base de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2026, sans prime de fusion. Le projet de fusion a été déposé : - au greffe du tribunal des Affaires Economiques de LYON pour le compte de la Société RCR DECO FRANCE, Société absorbée, en date du 6 octobre 2026, - au greffe du tribunal des Affaires Economiques de LYON pour le compte de la Société PLACEO, Société absorbante, en date du 6 octobre 2026. Les créanciers des sociétés participant à l'opération peuvent faire opposition à la fusion dans le délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. La dissolution sans liquidation de la société absorbée interviendra à la date d'effet de la fusion..